

Cotisations 2010

Tarifs

Chefs Techniciens	125,00 €
Techniciens Principaux	111,00 €
Techniciens Supérieurs	87,00 €
Techniciens Stagiaires	50,00 €
Contrôleurs Sanitaires Supérieurs	106,00 €
Contrôleurs Sanitaires/Classe Normale	84,00 €
Contrôleurs Sanitaires Contractuels	77,00 €
Préposés sanitaires vacataires	48,00 €
Agents catégorie C	68,00 €
Agents catégorie B autres	84,00 €
Agents catégorie A	156,00 €
Retraités – SNTMA – FGR	54,00 €
Retraités – SNTMA – FGR – UFR – FO	64,00 €

- ◆ Soit par chèque bancaire ou postal établi à l'ordre du SNTMA FO
- ◆ Soit par virement postal au CCP N° 15 562 85 V PARIS
- ◆ Soit par paiement en ligne sécurisé sur notre site internet :
<http://www.sntmafo.com/>

(en une ou plusieurs fois avec votre carte bancaire CB VISA ou MASTER CARD)

à ton Secrétaire Départemental

ou directement au Trésorier Général

**Dominique HEROLD
DRAAF ALSACE – SRAL
14 rue du Maréchal Juin
BP 61003
67070 STRASBOURG CEDEX**